

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique – Directeur : Frédéric Aimard – 20 juillet 2026 – 1,50 €

N° 197

Sous les pavés, l'Inde !

Nos villes profitent des départs en vacances pour faire des travaux de voirie qui gênent la circulation. Par exemple le repavage de certaines rues piétonnières ou trottoirs. Il est rare que ces pavés viennent d'une carrière française. Les carrières anciennes ont fermé, en ouvrir de nouvelles prend plusieurs années de procédures administratives et judiciaires. Ces dernières décennies, la moitié des pavés neufs installés en France provenaient du Portugal où le granit gris d'Alpendurada, le granit jaune de Mondim ou le granit bleu de Guimarães sont exploités depuis des siècles. L'extraction des pierres portugaises a été formidablement modernisée et l'expédition par camions ou par porte-conteneurs depuis le port de Leixões est à flux tendu. Le *nec plus ultra* est de faire poser ces pavés par des *calceteiros*, les paveurs portugais dont le savoir-faire reste sans équivalent malgré la concurrence d'une main-d'œuvre kurde ou pakistanaise, encore trop souvent payée au m² posé par des sous-traitants de sous-traitants (qui payent au lance-pierre, si l'on ose dire)...

L'Espagne a également développé ses exportations de pierres naturelles vers la France avec son granit de Galice (gris et beige) et ses ardoises ou quartzites. Sa proximité avec la France lui



permet de rester relativement compétitive par rapport aux importations asiatiques. Mais ces dernières tendent à prendre de plus en plus de place.

Dans 40 % des cas, les nouveaux pavements seraient désormais faits avec des matériaux provenant d'Inde, que ce soit des pavés de granit noir ou blanc du Tamil Nadu, mais surtout des pavés de grès gris

et rose de Kandla (Rajasthan). Leurs qualités de résistance à la chaleur et au gel seraient exceptionnelles. Une découpe encore partiellement à la main grâce à une main-d'œuvre pas cher payée donne un aspect artisanal agréable à voir. Mais surtout, on parle d'un prix de 25 euros le m² (au lieu de 45 à 90 euros pour des pavés portugais ou espagnols). Embarqués dans les ports

SOMMAIRE

P. 1 : Sous les pavés, l'Inde !
P. 2 : Bordeaux. – 14 juillet.
P. 3 : Lectures. P. 4 : Transparence. – Marine. – Mais.
P. 5. L'équilibriste. – Euthanasie. – Mayday ! P. 6 : Maurice Barrès. P. 8 : Le match des trois rois. P. 10 : L'empereur fantôme.

■ **Défense** : Le président Zelinsky était présent au défilé du 14 juillet sur les Champs-Élysées parmi 25 chefs d'États et de gouvernements de « la coalition des volontaires » pour l'Ukraine, avec des contingents de 37 pays. La France livrera 16 Rafale à l'Ukraine d'ici 2029.

■ **Fonderie de Bretagne** : Renault, ancien propriétaire de la fonderie de Bretagne a versé 4,5 millions pour éviter la liquidation du site industriel de Caudan lors de l'audience du 17 juillet au tribunal de commerce de Lorient. L'activité est assurée jusqu'à octobre prochain en attente d'un repreneur.

■ **Élevages industriels** : Selon la ministre de l'Agriculture, lors des derniers événements de canicules, 9 127 tonnes d'animaux (poulets et porcs) morts de chaud, principalement dans le grand Ouest, ont été mises à l'équarrissage ou directement enterrées par dérogation.

■ **Bourse** : Le Slip français, PME fondée en 2011, 21 millions de chiffre d'affaires, est entré en Bourse le 14 juillet sur le marché Euronext Growth. L'opération a porté sur 13 millions d'euros proposés au public au tarif de 14,80 euros l'action. 5 millions sont entrés dans le capital de l'entreprise, tandis que les dirigeants de l'entreprise et actionnaires historiques vendaient leurs propres parts pour 8 millions d'euros.

■ **EDF-GDF** : Les syndicats ont déposé des préavis de grève après qu'un rapport de la Cour des comptes publié le 17 juillet a dénoncé le coût pour l'État des abonnements préférentiels accordés aux salariés et retraités des distributeurs historiques français de gaz et d'électricité.

■ **Justice** : Des fragments du corps de Delphine Jubillar ont été retrouvés le 16 juillet dans

indiens de Mundra ou Chennai, par palettes cerclées de 1,5 tonne, dans des conteneurs standards de 20 pieds, ils arrivent majoritairement à Anvers, ou bien au Havre ou encore à Fos-sur-Mer. Désormais on importe aussi du granit ou du basalte du Vietnam, qui serait encore moins cher.

Pour quel bilan écologique ? Paradoxalement un trajet de 10 000 ou 15 000 km en mer depuis l'Inde n'émettrait pas plus de CO₂ à la tonne que les navettes par autoroute depuis le Portugal ou l'Espagne... Mais il faut tenir compte des derniers km depuis les ports, avec ruptures de charges... Le problème écologique se pose surtout sur place en Asie avec des normes environnementales beaucoup moins respectées.

Là où on considère qu'il reste économiquement et écologiquement rentable de produire des pavés en France, c'est pour les pavés de béton. Les groupes Alkern, Fabemi, Henrich & Bock ou Girpav disposent de nombreuses usines avec l'objectif de produire à moins de 150 km de l'endroit où ils seront utilisés pour réduire les coûts de livraison. Mais un pavé de granit peut être réutilisé de siècle en siècle, un pavé de béton se dégrade assez vite. Le prix du pavé lui-même reste cependant minime dans les coûts d'aménagements urbains à répétition avec des aléas politiques qui coûtent plus cher que toute autre considération.

Paul Chassard

Bordeaux

Entre 2008 et 2018 quelque 200 châteaux bordelais ont été acquis par des

Chinois. Certains investisseurs avaient rebaptisé leur domaine (Château Lapin d'Or, Antilope tibétaine...) pour séduire une clientèle chinoise. Mais ce temps est révolu. Le gouvernement chinois décourage toute exportation de capital qui peut s'apparenter à du blanchiment d'argent. Les importations sont freinées par protectionnisme et renchérissement des transports maritimes. Il y a désormais en Chine une vaste production de vin. La consommation de vin en Chine, marqueur de réussite sociale, a tendance à baisser avec le ralentissement de l'économie. Beaucoup d'entrepreneurs chinois n'ont pas réussi à s'acclimater au climat social français et tout simplement à la culture du vin.

Ces propriétaires ont remis sur le marché une cinquantaine de châteaux, dont certains ont été laissés à l'abandon au grand dam de leurs voisins. Plusieurs sont en faillite et ont été confisqués ou mis en vente judiciaire à des prix « bradés » dans un contexte où le vignoble est à la peine.

L'épidémie de flavescence dorée et une crise de surproduction ont en effet renforcé le succès des aides à l'arrachage (9 500 hectares de vignes arrachées contre une indemnisation de 6 000 euros par hectare entre 2023 et 2025). De nouveaux guichets d'aides ont été ouverts pour les viticulteurs qui prennent leur retraite en arrachant définitivement leur vigne (4 000 à 7 000 hectares estimés). Cependant le vignoble bordelais totalise quelque 108 000 hectares disposant quasiment tous du label AOC (appellation d'origine contrôlée).

Pourtant les trois quarts des domaines bordelais

« chinois » concernent des vins haut de gamme qu'il ne s'agit pas d'arracher. Ils ont souvent été gérés correctement. On cite en exemple le milliardaire hongkongais d'origine vietnamienne Peter Kwok, 75 ans, propriétaire à Saint-Émilion depuis 1997, qui a su développer les châteaux Haut-Brisson, Bellefont-Belcier, Tour Saint-Christophe, La Patache, l'enclos de Viaud à Lalande-de-Pomerol ou l'enclos Tourmaline à Pomerol... Et qui a fondé sa politique commerciale sur une exportation mondiale tous azimuts pour surmonter les sautes d'humeur douanière des uns et des autres.

P. C.

14 juillet

Le 14 juillet a donné lieu aux approximations habituelles sur la République (proclamée trois ans après 1789), sur le triptyque liberté-égalité-fraternité (qui date de 1848) voire sur la libération des prisonniers d'opinion (la Bastille ne gardait que quatre faux-monnayeurs, un fou, un noble en rupture avec sa famille et l'auteur d'une tentative d'assassinat contre Louis XV). Dans la pratique, la commémoration, qui commence partiellement le 13, donne lieu au grand défilé militaire des Champs-Élysées, aux feux d'artifices et aux bals des pompiers (ce qui a permis à des militants de la France insoumise de s'y dire agressés).

Si Emmanuel Macron rayonnait au contact de sa dernière parade, même s'il la voulait plus européanisée. Il a profité, comme tous les Français, du 400e anniversaire de la Marine, remarquablement mise en valeur. Auparavant, même

Lectures

par Catherine Pauchet

un champ du village de Mailhonnac, à 15 km de Cagnac-les-Mines (Tarn), indiqué par son mari qui a avoué le meurtre.

■ **Jeu** : L'Autorité nationale des jeux a interdit en France le site de paris en ligne Polymarket. Cette plateforme est basée au Panama et est visitée par 200 000 Français chaque mois grâce notamment à l'utilisation de VPN (Réseaux privés virtuels).

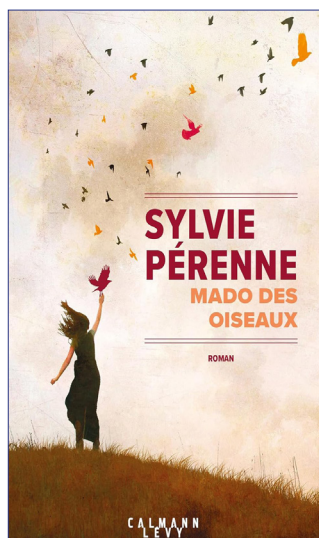
■ **Vacances** : 950 km de bouchons ont été relevés sur les routes françaises le 11 juillet et 750 km le 18 juillet.

■ **Cyclisme** : Le maillot jaune slovène Tadej Pogacar est bien parti pour remporter son cinquième tour de France.

si on en a peu parlé, le chef d'état-major des armées avait, à la Sorbonne, montré que la « grande muette » demeurerait sans doute la dernière institution à penser l'avenir en décennies et non en cycles électoraux.

Malheureusement, le 14 juillet demeure aussi sous le nom de ces débordements dont le ministère de l'Intérieur a feint de se féliciter de leur relative diminution. Il n'empêche : « 183 villes ont été marquées par des violences urbaines, [...] 342 personnes ont été interpellées [et] le nombre de véhicules incendiés a [...] atteint le nombre de] 637 ».

Cette France de la turbulence et de l'agitation ne doit pourtant pas en cacher une autre, qui aspire au calme et au travail. Elle se retrouve aussi dans le Tour de France, applaudissant les exploits des coureurs et admirant la beauté et la variété des régions traversées. De même, elle entend profiter des vacances estivales pour mieux connaître les arrière-pays. On peut d'ailleurs se demander si les



ROMAN

Blessures

Mado passe de foyers en familles d'accueil peu accueillantes persuadée d'appartenir à l'espèce des coucous errant de nid en nid. Jusqu'au jour où elle est placée chez Liliane et Gilles qui vivent entre forêt et montagne. Elle grandit au contact des arbres et des oiseaux. C'est là qu'elle fait l'expérience de la violence : celle des hommes et de la nature. Sylvie Pérenne montre comment les blessures de l'enfance façonnent une vie.

« Mado des oiseaux », Sylvie Pérenne, Calmann-Lévy, coll. Anrages, 300 p., 19,50 €

PRIX DE LITTÉRATURE ISLANDAISE

Fresque familiale

Islandais par sa mère et portugais par son père, Pedro Gunnlaugar Garcia est bien placé pour construire une saga familiale. Jóhanna découvre un texte écrit par son père décédé. Sa lecture lui fait traverser le XX^e siècle. Le récit débute dans la Toscane dévastée par la Première Guerre



mondiale et s'achève à Reykjavik en 2089, en passant par les migrations aux États-Unis et au Canada. Ce roman, qui conjugue réalité contemporaine et fantastique, traite de l'exil et de la transmission. Il a reçu le plus grand prix littéraire islandais.

« À pleins poumons », Pedro Gunnlaugar Garcia, éditions Métailié, 448 p., 23 €.

POLITIQUE

Fidélités et trahisons

Directeur de la rédaction de Valeurs actuelles et chroniqueur à BFM TV, Tugdual Denis raconte son parcours, d'enfant de banlieue né dans une famille nombreuse jusqu'aux institutions de la République. L'occasion de dresser le portrait de quelques amis et celui d'une droite dont il se revendique, avec ses qualités et ses défauts. Une plongée dans l'intimité d'un homme et d'un monde politique.

« La cendre et le feu », Tugdual Denis, Robert Laffont, 336 p., 21,90 €.



REVUE

Les livres de l'été

L'été, une période propice à la lecture. Lire propose une sélection d'ouvrages à ne pas manquer. Autres sujets : le grand entretien avec Valérie Perrin, un dossier sur la littérature jeunesse, une enquête sur les cosy crimes...

Lire magazine, juillet/août, 9,90 €. En kiosque.



Français ne se montrent pas aujourd'hui plus sensibles au patrimoine, à la gastronomie et à la convivialité qu'à la nécessité de réorganiser un pays dont les dirigeants ne leur inspirent guère confiance.

Précy

Transparence!

Transparence dans tous les aspects de la vie politique, et dans la gestion des gouvernants ! Transparence dans l'entreprise, pour ses finances comme pour ses produits qui doivent être traçables ! Transparence dans la vie privée des hommes publics, qui doivent se montrer exemplaires ! Tel était l'impératif moderne, qui n'a pas résisté aux scandales en tous genres : corruption, pratiques commerciales déloyales, harcèlements... Les seuls véritables et douteux progrès de la transparence concernent les simples citoyens, dont la pensée et les désirs sont devenus transparents dès qu'ils utilisent un ordinateur, un téléphone portable et une carte bancaire. Toutes les recherches sur Internet, toutes les conversations, toutes les dépenses sont enregistrées, analysées et synthétisées dans un « profil » qui est exploité par la publicité et les entreprises de commerce en ligne.

Cette transparence individuelle va s'étendre dans les prochaines années si la Banque centrale européenne parvient à mettre en place l'euro numérique. Cette nouvelle forme de monnaie paraît redoutablement technique et parfaitement ennuyeuse. Il faut pourtant s'en inquiéter même si les intentions exprimées sont tout à fait louables.

L'euro numérique est une réponse au développement des moyens de paiement numériques mais il ne s'agit en aucune façon de remplacer à terme les moyens de paiement en espèces : l'utilisation des billets est considérée comme un droit pour les citoyens. Il s'agit d'assurer l'indépendance de l'Union européenne à l'égard des systèmes de paiement américains, qui peuvent être utilisés comme moyen de pression sur des personnes ou des groupes de personnes. L'autre objectif est de lutter contre le narcotrafic par un contrôle de certaines transactions financières qui implique de ne pas respecter l'anonymat.

C'est là que le bât blesse : la surveillance et la répression du narcotrafic peut être très facilement étendue à des activités non-délictueuses et aboutir à un système de surveillance généralisée des citoyens par le biais de leurs achats. Comme l'euro numérique sera long à mettre en place, il est urgent de s'inquiéter de la manière dont il est conçu.

Claudine Uzerche

Marine

À la suite du Rassemblement national, les observateurs politiques et l'ensemble des Français pensent et agissent comme si Marine Le Pen se présentait à la présidentielle des 18 avril et 2 mai 2027, malgré les incertitudes juridiques liées à son pourvoi en cassation. Une éventuelle concurrence avec Jordan Bardella, président du Rassemblement national depuis bientôt quatre ans, ne semble pas figurer à l'ordre du jour, malgré une popularité un peu plus forte (leurs cotes se situent dans les 33-

34 %). En revanche, on peut s'interroger sur la situation d'Éric Ciotti, allié du RN grâce à son Union des droites pour la République avec 17 députés : si Jordan Bardella devient Premier ministre, se posera la question de la place réservée au nouveau maire de Nice, dont on sait qu'il satisferait 19 % des Français en accédant à la présidence – un peu après Marion Maréchal à 22 %.

Emmanuel Macron, lui, reste dans les 20 %, devancé par Sébastien Lecornu, dépassant les 25 %. Quant à la pléthore de candidats déclarés ou supposés, il ne s'agit que d'indications sur leur notoriété. De toute façon, surtout en cette période estivale, les préoccupations des électeurs se situent au niveau quotidien : pouvoir d'achat, avenir du système social, niveau de la délinquance et environnement (avec l'effet canicule). Dans quelque temps, on parlera des rentrées scolaire, syndicale, sociale et même politique ; pour le moment, c'est la grande pause, même si les chiffres cités plus haut peuvent donner des tendances.

Il faut aussi connaître l'intérêt, voire les espoirs suscités à l'étranger par le Rassemblement national. Laissons de côté l'affirmation à l'emporte-pièce d'un Elon Musk assurant que Marine Le Pen constitue « le dernier espoir pour la France », dont elle se serait volontiers passée. Ne parlons pas non plus de l'imprévisible Donald Trump ou du peu loquace Vladimir Poutine. En revanche, il semble intéressant de se pencher sur l'Allemagne, pas celle de la sulfureuse et croissante AfD avec laquelle tout politique prudent doit se garder d'entretenir des relations,

mais celle, officielle, de la chancellerie. Or, Berlin n'a fait que multiplier les désengagements avec Paris, notamment dans le nucléaire et l'aéronautique, voire dans le militaire. Ne craignant pas de redevenir une grande puissance, les Allemands délaissent manifestement la France. Pourtant, Friedrich Merz se prépare, même à contre-cœur, à travailler avec Marine Le Pen. Mais comment réagira-t-elle ?

Jean Étèveaux

Maïs

Il fut un temps où l'on récoltait le maïs au début du mois de septembre. Dans l'Ouest de la France, cette année, les épisodes successifs de canicule ont obligé bien des agriculteurs à le faire aux alentours du 15 juillet. Et encore ces récoltes se sont, pour beaucoup d'exploitants, limitées au maïs fourrage destiné à l'ensilage : les épis, qui représentent la moitié de la valeur sont aux abonnés absents du fait de la chaleur plus que du manque d'eau. Dans l'Ouest, on observe également des attaques de géomyze, une mouche qui a impacté 150 000 hectares, du Finistère à la Manche et la Vendée.

Au niveau national, la perte devrait être cette année de 30 % pour le maïs grain. Avec 9,5 millions de tonnes, la récolte 2026 devrait donc être la plus basse enregistrée depuis 1990 en France. Et les perspectives pour les années à venir ne sont guère réjouissantes. La possible entrée de l'Ukraine inquiète alors que ses coûts de production sont faibles : 97 euros la tonne contre 261 euros en France. Le prix des engrais n'y est pas pour

rien. L'écart est important donc, même si la guerre déclenchée par la Russie a fait baisser la production ukrainienne de 40 à 31 millions de tonnes. De quoi alimenter le scepticisme qui s'est emparé des exploitants agricoles français quant à l'utilité de planter du maïs.

J. B.

L'équilibriste

Emmanuel Macron va tenter une nouvelle fois ce « en même temps » qui lui a servi à conquérir le pouvoir puis à justifier des politiques contraires (armées, nucléaire, santé, agriculture...). Après avoir fait voter en juillet le « droit à l'aide à mourir », il recevra dans deux mois Léon XIV, après duquel il multipliera les égards, peut-être même de cette façon tactile qu'il affectionne. Il aura oublié les interventions du pape, dont certaines directement par téléphone.

Le président, manifestement engagé auprès de certains groupes et lobbys, est resté insensible aux arguments sur « la rupture anthropologique » et l'abandon de « la longue tradition du soin dont la vocation est de soulager la souffrance et d'accompagner chaque personne jusqu'au terme naturel de sa vie ». Ses relais auront au contraire vanté un « texte d'équilibre » dont on sait déjà que, comme dans les autres pays qui l'ont adopté, il y aura des dérives et même des aggravations. Le Premier ministre, lui, a demandé l'avis du Conseil constitutionnel.

Jean-Gabriel Delacour

Euthanasie

La loi sur le droit à l'aide à mourir a été adoptée en lecture définitive par l'Assemblée nationale le 15 juillet. 532 députés se sont exprimés sur 561 votants. La majorité absolue était à 267. 291 ont voté pour. 241 ont voté contre. 50,43 % des députés ont donc voté pour. La majorité est claire, mais on ne peut en aucun cas parler d'une loi consensuelle. Le Premier ministre et le président du Sénat la soumettront au Conseil constitutionnel qui devrait gommer certains de ses aspects mineurs les plus violents ou absurdes même si au moins trois de ses membres (Alain Juppé, Laurence Vichnievsky et Jacques Mézard) et son président (Richard Ferrand) sont des partisans hautement revendiqués de l'euthanasie.

Techniquement, les choses ne vont pas beaucoup changer à l'hôpital. Quand un malade en fin de vie est mis en sédation profonde, en général, l'issue fatale n'est plus loin. Administrer un cocktail lytique la fixera avec plus de précision et à la demande. C'est symboliquement que tout change, avec des perspectives civilisationnelles déjà bien entamées, dans l'indifférence des élites et des masses.

Quand j'étais petit, ma grand-mère, qui souffrait d'une grave arthrose de la hanche, m'expliqua le sens de l'expression « Monter au cocotier ». J'appris donc que, dans les sociétés polynésiennes, pourtant présentées comme des paradis, on ne gardait les vieillards dans la communauté que tant qu'ils pouvaient grimper pour faire tomber des noix de coco. S'ils étaient trop fatigués pour cela, eh bien ils

étaient laissés seuls, et ils se laissaient eux-mêmes mourir de faim, sans protester parce que c'était la tradition... J'imaginais ma grand-mère devoir monter au cocotier (!) mais sans trop d'inquiétude car, elle habitait avec une de ses filles célibataires qui s'est d'ailleurs occupé d'elle avec un dévouement total jusqu'à la toute fin.

Pourtant dans nos sociétés paysannes christianisées ; où l'on gardait les vieux à la maison jusqu'à leurs derniers jours, le vieillard qui n'avait plus la force de lever le bras pour manger sa soupe pouvait aussi être laissé « tranquille ». L'espérance de vie de gens usés par le travail physique et l'absence de confort n'avait pas grand-chose avec la nôtre. On ne faisait, statistiquement, pas de vieux os.

Et nous, que faisons-nous avec nos vieux et nos malades ? On les soigne le plus qu'on peut, à des prix parfois aussi spectaculaires que les progrès de la médecine et de la chirurgie ou le boum de l'immobilier. Et puis il y a un moment où il faut abandonner pour ne pas tomber dans « l'acharnement thérapeutique ». C'est la sagesse même. Dans une société où le Capital s'est emparé des soins, dans les hôpitaux et les « Ehpad », il y avait déjà un risque que le curseur de l'abandon soit indexé sur les pertes financières de systèmes « curieusement » gérés (affaire Orpea). Surtout avec des familles éclatées, pour ne pas dire pulvérisées, où le souci des parents en train de se ruiner sur le tard, donne un sentiment de gâchis, alors que leurs héritiers et les enfants de ceux-ci surtout sauraient tellement mieux utiliser cet argent !

Là-dessus donc, on nous offre le « droit de mourir

dans la dignité ». Faudra-t-il être capable de monter en haut du cocotier pour être jugé – pour se juger soi-même – digne de continuer à vivre ? On ne tardera pas à mesurer les effets sociaux et économiques de cette loi dont la plupart de nos voisins nordiques ont l'équivalent depuis longtemps. Quant à la grande dépression qui en résulte, il faudrait faire de la psychanalyse sociale pour en rendre compte. Mais la psychanalyse n'a plus tellement la cote.

Frédéric Aimard

Mayday

« *Mayday Mayday Mayday* », jour de mai répété trois fois en anglais mais qui, phonétiquement, se rapproche du français « m'aider » est, depuis 1923, la formule d'alerte internationale des navires en perdition lançant un appel de détresse. Autrefois utilisé presque uniquement par les marines professionnelles, militaires et civiles, ce signal est désormais largement en usage dans la marine de plaisance qui, ces dernières années, a connu un prodigieux développement. La navigation de plaisance regroupe, en France, 4 millions de pratiquants réguliers et 11 millions de pratiquants irréguliers qui sont autant de victimes possibles d'une panne ou d'un accident.

À l'alerte lancée de la mer par le biais du canal 16 d'un poste radio VHF s'ajoute désormais le numéro de téléphone 196 pour signaler, de la terre, tout événement inquiétant aperçu des côtes ou manifester toute inquiétude sur des navigateurs ne donnant plus de nouvelles depuis un certain temps.

Qui réceptionne ces appels et quelle suite leur est-il donné ?

À partir de 1966, en France, a été mis en place un dispositif destiné à donner une réponse rapide et à mobiliser, dans un court laps de temps, les moyens d'intervention adaptés.

Ce dispositif est placé sous l'autorité du ministre chargé de la mer et piloté, sur chaque façade maritime, par les préfets maritimes qui, outre leurs responsabilités en matière de défense, sont, depuis 1978, l'autorité chargée de coordonner l'ensemble des moyens.

Pour ce faire, selon leur façade, ils disposent chacun, en premier lieu, des Centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage (CROSS) au nombre de cinq : Gris-Nez pour la Mer du Nord, Jobourg pour la Manche, Corsen et Etel pour l'Atlantique et La Garde pour la Méditerranée. Les CROSS, qui dépendent du ministère chargé de la mer, sont dirigés par des administrateurs des affaires maritimes assistés d'officiers maritimes et de matelots fournis par la Marine nationale.

Ce sont eux qui reçoivent les appels mentionnés précédemment. Après en avoir mesuré l'exactitude et l'ampleur, ils déclenchent les moyens appropriés, nautique et/ou aériens.

En France, il n'y a pas, comme aux États-Unis, de garde-côtes mais il existe une « fonction garde-côtes » réunissant les administrations de l'État disposant de moyens d'intervention en mer. On les appelait initialement la « bande des quatre » : la Marine nationale, la Gendarmerie nationale (départementale et maritime), les Douanes et les

Affaires maritimes. Elles disposent globalement de 230 moyens nautiques plus ou moins importants et, pour les trois premières, de 145 aéronefs tant pour le repérage que pour la récupération des naufragés. Aucune de ces administrations n'est dédiée au sauvetage en mer mais toutes y participent au nom de la solidarité entre les gens de mer.

À ces moyens s'ajoutent, de plus en plus, ceux apportés par les Services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) qui, pour ce faire, se dotent, en particulier, de canots pneumatiques. Mais la structure la plus connue et la plus populaire, celle qui est entièrement vouée à cet exercice, est la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM) qui résulte de la fusion, en 1967, de la Société centrale de sauvetage des naufragés (SCSN) et des Hospitaliers sauveteurs bretons (HSB). Le long des côtes, on voit encore de grands hangars d'où sortaient, sur des rails, des chaloupes projetées à la mer avec leur équipage pour aller porter secours aux malheureuses victimes des éléments déchaînés. Aujourd'hui, la flotte de la SNSM, financée majoritairement par des dons, aligne 49 canots tous temps, 32 vedettes de 1re classe (entre 13 et 16 mètres), 76 vedettes de 2e classe (entre 9 et 12 mètres) et 19 vedettes légères (entre 7 et 9 mètres), reconnaissables à leur livrée bleue et orange visible de loin. Ils sont servis par 4 500 bénévoles dont 3 500 sauveteurs embarqués. Ce sont eux qui réalisent les deux tiers des missions de sauvetage en mer. Autrefois, presque exclusivement composés de gens de mer, ces bénévoles comprennent au-

jourd'hui toutes les professions présentes sur le littoral ainsi que des retraités. Leur compétence nautique et leur dévouement n'ont rien à envier à ceux de leurs aînés et leur courage, pour affronter des situations parfois périlleuses, force l'admiration.

Si l'assistance au bien, comme le rapatriement d'un navire parti à la dérive, sont facturés, le sauvetage des personnes, quant à lui, reste un service totalement gratuit. Ce n'est pas une raison pour faire déclencher ces moyens sans motif sérieux ni faire prendre des risques inutiles aux sauveteurs.

Comme l'écrivait Victor Hugo, la mer est un espace de liberté mais aussi de responsabilité.

Fabrice de Chanceuil

Maurice Barrès

Emmanuel Grégoire, maire de Paris, est en difficulté politique pour son début de mandat, devant assumer l'héritage de sa prédécesseuse (et le sien propre), notamment en ce qui concerne le scandale des abus sexuels sur de jeunes enfants dans le périscolaire, la gestion de la canicule ces dernières semaines, la mort du commerce de proximité, la réduction de l'offre locative à Paris, la dette de la Ville, etc., etc., tout cela étant en grande partie le fruit d'une politique idéologique niant les réalités au-delà de toute raison. Sa seule excuse est que les électeurs parisiens lui ont donné mandat, quitte à en être les premières victimes. Il faut dire que l'offre en face ne mettait pas en appétit. On ne refa pas l'histoire...

Alors il a trouvé une idée ingénieuse pour détourner

La mairie de Paris a débaptisé la place Maurice-Barrès pour la nommer place Lucie-Dreyfus. Dans une tribune publiée le jour de ce changement, le 12 juillet 2026, par *Libération*, le maire de Paris et deux de ses acolytes s'en justifiaient par ce slogan : « *Contre la haine de l'autre.* » Mais de quelle haine parlaient-ils ? Et de quel autre surtout ?

Maurice Barrès est mort le 4 décembre 1923. Il eut droit à des funérailles nationales, après celles de Victor Hugo. Ces funérailles avaient été un grand moment d'union nationale, droite et gauche se réunissant dans l'hommage rendu à celui qui avait dominé son siècle d'abord évidemment par le style qu'il avait su inventer et qui avait influencé toute une génération d'écrivains, à commencer par Gide et Proust, Malraux et Aragon. « *Le siècle de Barrès* », a écrit Michel Winock.

Un arrêté du 24 mars 1924, soit moins d'un an après sa disparition, a créé la place Maurice-Barrès, dans le 1^{er} arrondissement de

les regards réprobateurs. Créons de toutes pièces un petit scandale estival qui fera un peu de bruit pour couvrir nos échecs, ça fera hurler la « fachosphère », *Le Figaro* et autres, redonnant à peu de frais une virginité et une légitimité de gauche à l'équipe municipale. La victime désignée est aujourd'hui l'écrivain Maurice Barrès qui n'en peut mais. Demain ce sera Corneille ou Molière n'en doutons pas. Homère n'est-il pas accusé de misogynie coupable par une actrice qui joue dans le film *L'Odyssée*, actuellement sur les écrans. Peut-être faudrait-il penser à interdire ce film ?

Quant au film *La bataille de Gaule*, savez-vous qu'il met en vedette un Général

Maurice Barrès Outrage à notre mémoire

La Ville de Paris a rebaptisé la place Maurice-Barrès en « place Lucie-Dreyfus » à l'occasion de la Journée de commémoration nationale pour Alfred Dreyfus

Par Michel Guénaire, avocat et écrivain



Michel Guénaire.

RICCARDOMANACH

deuil est un recueillement pour un pardon, moment rare où à son ancien adversaire nul ne reproche ses combats. C'est que les combats sont finis. L'affaire avait été, en outre, dépassée par la Grande Guerre, où la nation s'était soudée dans un seul élan pour combattre l'ennemi, regagner l'Alsace et la Lorraine perdues après le désastre de Sedan en 1870. « *L'union sacrée* », avait été le mot d'ordre gravé dans son siècle.

De quel droit, un siècle après, des édiles locaux veulent reconstruire des moments de l'histoire où leurs pères s'étaient réconciliés ? Que peuvent vouloir gommer sérieusement ces édiles, gens d'un mandat, dans les grandes rencontres de l'histoire qui les ont précédés ? Ceux-là, élus d'une municipalité de gauche, savent-ils enfin l'amitié qui liait Jaurès à Barrès, et que ce dernier fut le premier à venir rendre hommage au père de la gauche sur son lit de mort en 1914 ?

Nous savons qu'une telle entreprise s'appuie sur le front des commémorations qui veulent se réap-

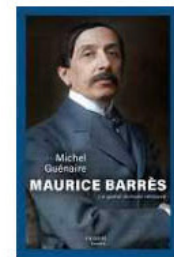
roprier ou imposer leur lecture des événements du passé. Ce front est né en 1989 avec les célébrations du bicentenaire de la Révolution française, et a été poursuivi sans interruption jusqu'à nos jours. Il a été le fait de responsables politiques, voire de chefs d'État, qui, ne conduisant plus l'action de leur temps, se réfugiaient dans la célébration des étapes du passé qui leur étaient profitables.

Le général de Gaulle, en onze ans de mandat, avait honoré de l'entrée au Panthéon le seul Jean Moulin, tandis que l'actuel président de la République atteint le chiffre record de dix individus. Et le pire est sans doute à venir. Il faut s'attendre à d'autres initiatives du même ordre rebaptisant des places et des rues pour combler le vide de la nouvelle action politique, et lui substituer les clefs d'un musée superficiel.

Bien sûr, cette réécriture de l'histoire est à sens unique. Elle privilégie les hommes du même bord, les combattants d'un seul camp, les sillons d'une cause unique. Cette célébration partielle se trompe

cependant dans ses buts. À vouloir fustiger la haine de l'autre, elle ne fait qu'attiser la haine partout. Si une nation veut être une mémoire, elle doit accueillir tous les visages de son passé et respecter comment se sont entendus ses aînés sur leur place et leurs mérites.

« *L'État-nation traditionnel se transformait en Nation-Mémoire* », écrivait Pierre Nora dans *Les Lieux de mémoire*. La mémoire, poursuivait-il, devient « *l'économie du passé dans le présent* », ou, comme le disait Proust, qu'il admirait, « *la présence du passé dans le présent* ». Un passé entier entre dans la mémoire de la nation. C'est un outrage à notre mémoire que de le nier. ●



MAURICE BARRÈS
LE GRAND ÉCRIVAIN
RETROUVÉ
MICHEL GUÉNAIRE
PERRIN
526 PAGES
27 EUROS

N'en faites rien, Monsieur le Maire !

Emmanuel Grégoire a décidé de rebaptiser la place Maurice Barrès située au croisement de la rue Saint-Honoré et de la rue Cambon. (1^{er} arrondissement), "place Lucie Dreyfus". L'épouse du capitaine Dreyfus, qui se battit sans relâche, avec un courage et une obstination exemplaires, mérite sans aucun doute d'être honorée, mais il serait profondément injuste de rayer de la carte des artères parisiennes l'un des plus grands écrivains de la littérature française.

L'argumentaire est sans appel : l'auteur des *Déracinés* est qualifié d' "un des plus féroces détracteurs d'Alfred Dreyfus dans des écrits empreints de haine antisémite". De toute évidence, ce jugement est empreint à la fois d'ignorance et de sectarisme.

Bien sûr, il n'est nullement question d'absoudre Barrès de la phrase mal-

heureuse publiée dans Le Journal : « Que Dreyfus est capable de trahir, je le conclus de sa race. »

Mais il est inacceptable de réduire celui en qui Léon Blum voyait un "maître", un "modèle", un "conducteur" à ce propos condamnable, qui n'est qu'un accident dans une œuvre diverse et puissante, ayant irrigué le XX^e siècle littéraire et continuant d'inspirer le siècle suivant (trois imposantes biographies en deux ans !).

Il serait inacceptable de passer sous silence la compassion et les doutes exprimés lors du second procès de Dreyfus : "une petite boule de chair vivante disputée entre deux camps de joueurs et qui depuis six ans n'a pas eu une minute de repos" (*Ce que j'ai vu à Rennes*, 1904).

Il serait inacceptable d'oublier que Barrès s'est publiquement réjoui de

la réhabilitation du prisonnier de l'île du Diable, prenant ainsi ses distances avec un Maurras crispé dans un antidreyfusisme catégorique.

Il serait inacceptable de faire l'impasse sur cet ouvrage majeur : *Les Diverses familles spirituelles de la France* (1917), qui place les juifs parmi les cinq grandes familles spirituelles françaises.

Si Barrès avait mérité une telle humiliation posthume, croit-on que Charles de Gaulle et François Mitterrand s'en seraient imprégnés aussi intensément ?

François Broche
journaliste, historien,
auteur de *Barrès* (JCLattès, 1987)
et de *Vie de Maurice Barrès* (Bartillat, 2012)

<https://www.mauricebarres.fr>

que l'on aura bien du mal à ne pas caractériser, sur le plan littéraire comme politique, autrement que comme barrésien, ainsi que Malraux et tant d'autres jusqu'à Régis Debray selon certains. D'ailleurs le fils de Barrès, Philippe, fut l'un des premiers à rejoindre le Général à Londres... C'est bien une preuve « accablante ». Mais il vaudrait mieux laisser ces arguments politiques et s'en tenir à une argumentation littéraire pour tenter de faire entendre raison à des gens que la Culture française peut encore impressionner un peu ? On ne voudrait pas en effet marquer un point Godwin en les suspectant de « sortir leur revolver » quand ils entendent ce mot de culture... On le fait par agacement, mais avec le signe :) celui qui montre qu'il faut prendre la chose au second degré...

Barrès est un immense auteur, avec une œuvre prodigieusement diverse, qui a connu tous les honneurs de son vivant, qui a influencé par son talent littéraire comme par sa manière d'être une grande quantité d'intellectuels, ses contemporains ou ceux qui ont suivi. Il fut certes considéré comme un des pères du nationalisme français. C'est vrai. Il versa dans l'antisémitisme de son temps et de son milieu, c'est documenté. Mais, ainsi que le rappelle son biographe François Broche, cela n'en fait nullement un antisémite obstiné pas plus qu'un contre-modèle absolu pour la gauche. Son attitude vis-à-vis de Jaurès, l'admiration que lui porta Léon Blum auraient dû faire hésiter Emmanuel Grégoire avant de décider que Maurice Barrès mort (en 1923 !) devrait subir, en 2026, le déshonneur de voir la petite place qui

porte son nom depuis 1924 être débaptisée en invoquant des raisons de morale, en faisant une leçon de morale bien mal à propos comme souvent quand on se risque sur ce terrain sans mettre sa peau au bout de ses idées. Le déshonneur ne portera pas sur le grand écrivain qui, un jour ou l'autre sera redécouvert (il suscite de nombreux travaux universitaires depuis longtemps mais le public et les rééditions ne suivent pas). Ce jour-là, probablement, ceux qui ont pris cette décision municipale quelque peu dérisoire, seront tombés et oubliés. À moins qu'ils n'aient eu un sursaut de lucidité et fait un effort de concorde et de réconciliation si nécessaire dans les temps troublés qui viennent. On peut très bien donner une plaque de rue au nom de Lucie Dreyfus – elle le mérite – sans chercher le scandale et la division pour de très mauvaises raisons et avec des effets mauvais prévisibles à long terme.

Frédéric Aimard

La Nation Française

directeur de
la publication :
Frédéric Aimard

Édité par Spfc-Acip

60, rue de Fontenay
92350 Le Plessis-Robinson

Siret 418382149 00015 Nanterre
N° TVA intracommunautaire
FR21418382149

ISSN 2967-2988

Imprimé par nos soins.

Les 195 numéros parus
sont consultables gratuitement ici :

<https://archivesroyalistes.org/-La-Nation-Francaise->

■ **Foot** : Le 19 juillet, l'Espagne a remporté la coupe du monde face à l'Argentine par 1 à 0. L'équipe de France avait été battue par l'équipe espagnole (2-0), le 14 juillet en demi-finale. L'Argentine l'avait emporté, le 15 juillet (2-1) sur l'Angleterre qui a battu la France (6-4) le 18 juillet.

■ **France-Allemagne** : Le 26^e conseil des ministres franco-allemand et un conseil de défense franco-allemand ont eu lieu les 16 et 17 juillet près de Cologne.

■ **Allemagne** : Le chef des députés chrétiens-démocrates de la CDU, Jens Spahn, a été contraint de démissionner parce qu'il a eu recours à une mère porteuse américaine pour obtenir un enfant avec son mari. La GPA est interdite en Allemagne et son parti y est opposé.

■ **Maroc** : Le Premier ministre français Sébastien Lecornu a été reçu par son homologue marocain à Rabat le 16 juillet. Un voyage du roi en France est à l'étude.

■ **Ukraine** : Le limogeage du ministre de la Défense Mykhailo Fedorov par le président Volodymyr Zelensky, à la suite de différends avec certains généraux, a provoqué des manifestations de protestation dans plusieurs villes ukrainiennes le 17 juillet et suscite des inquiétudes dans les chancelleries occidentales. Le nouveau Premier ministre Serhii Korynetskyi, 48 ans, a été nommé le 16 juillet par le Parlement sur proposition du président Zelensky. Il s'agit de l'ancien dirigeant de Naftogaz, compagnie nationale des hydrocarbures ukrainienne.

■ **Iran** : Les forces américaines ont bombardé tous les jours depuis plus d'une semaine plusieurs installations militaires iraniennes, ainsi que des ponts et des tunnels routiers, les 17 et 18 juillet. L'Iran a répliqué en bombardant des

Le match des trois rois

Au Metlife stadium de New York le 19 juillet, trois rois entendaient se partager les lauriers : le roi Trump, qui se serait bien vu garder le trophée pour lui-même, le roi Messi, dont c'était le dernier match, enfin le roi d'Espagne Felipe VI, entouré de sa femme et de ses deux filles.

Cette finale, qui a donc vu l'Espagne l'emporter 1-0 dans les dernières minutes face à l'Argentine, a revêtu une portée géopolitique sans égale. Le président des États-Unis n'était pas un arbitre mais un partisan. Il avait interféré avec un arbitrage sanctionnant un joueur de son équipe nationale. Mais ce jour de finale, tout le portait à favoriser l'Argentine au détriment de l'Espagne. Madrid et Londres, les deux derniers gouvernements sociaux-démocrates européens furent les seuls à se désolidariser aussi ouvertement de Washington dans la guerre à l'Iran, ainsi qu'à rester à la traîne de l'augmentation des dépenses militaires au sein de l'OTAN. L'Argentine ne s'est pas contentée d'éliminer l'Angleterre en demi-finale le 15 juillet à Atlanta. Elle a ressorti le vieux contentieux des Malouines (les îles Falklands) territoire britannique du Pacifique sud revendiqué et envahi par l'Argentine en 1982. Le président Reagan avait alors démontré une loyauté parfaite à l'égard de Margaret Thatcher. À la veille du match, le Pentagone avait donné des signes d'évolution. Javier Milei,

plutôt discret sur le sujet jusqu'alors, a recommencé à soulever la question et objecté à la présence britannique dans ses eaux. La victoire acquise, l'équipe argentine s'était autorisée à brandir une bannière : « las Malvinas son Argentinas ». 44 ans après la guerre, alors qu'aucun des joueurs n'était né à l'époque.

Avec l'Espagne, le différend est encore plus ancien. Trump le fait remonter à la déclaration Monroe de 1825 remise au goût du jour par lui-même sous la forme de déclaration Donroe. L'hégémonie projetée sur l'hémisphère occidental

entre ainsi en conflit avec la solidarité hispanique réaffirmée dans des sommets réguliers sur la base de la parenté linguistique. Le roi d'Espagne est le garant de la continuité des liens historiques. Sa présence en finale de cette coupe mondiale est un démenti flagrant au mépris dont Trump avait voulu l'écraser. Une finale purement hispa-

bases américaines et des sites industriels dans les pays du Golfe et en tirant sur plusieurs pétroliers dans le détroit d'Ormuz. Trois ou peut-être quatre militaires américains auraient

été tués dans des attaques de drones iraniens en Jordanie le 17 juillet et en Irak le 18 juillet.

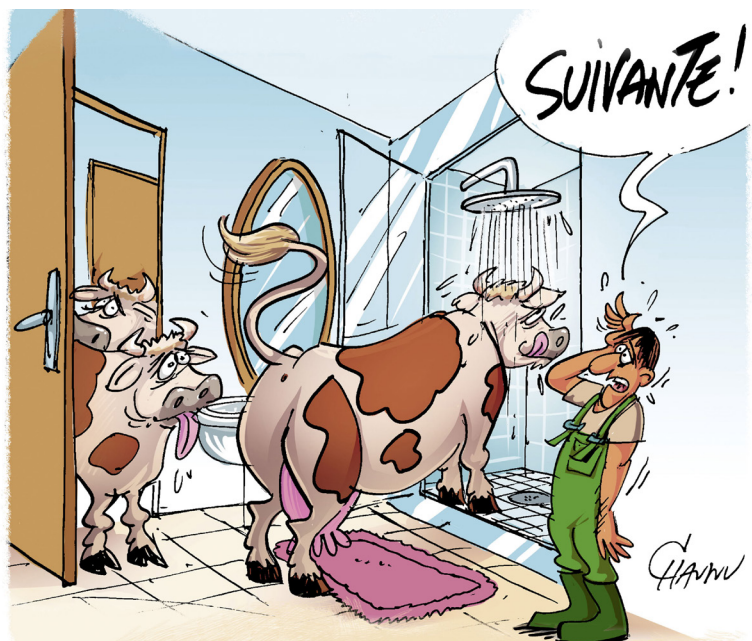
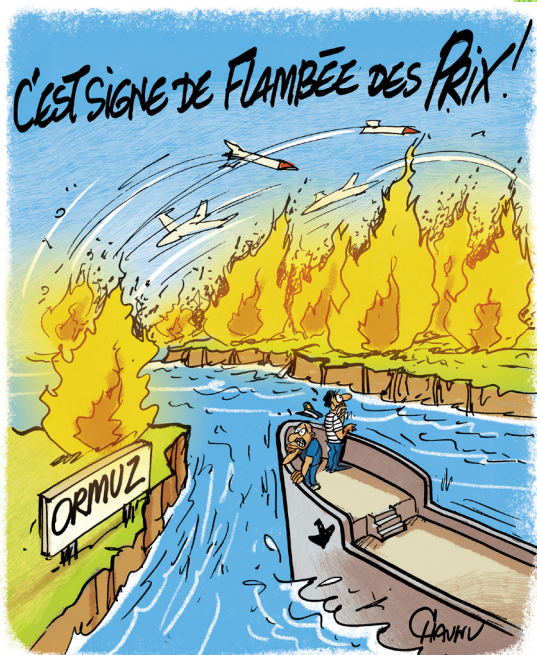
Le seul vrai roi, Felipe VI, car roi non en vertu de ses mérites propres mais de l'ordre de succession prévu par la Constitution, faisait figure d'anti-Trump dans la mesure où Trump incarne une anti-histoire américaine à l'occasion du 250^e anniversaire de l'indépendance

des États-Unis. L'Espagne, comme la France, en a été l'illustre oubliée. La résistance collective de la Roja contre le star-système de l'Albiceleste était lourde d'histoire. L'Espagne l'emporte, mais le vaincu est Trump.

Dominique Decheref

■ Mali : L'arrière-garde d'un convoi de l'armée gouverne-

mentale est tombée dans une embuscade djihadiste sur la route entre le camp d'Anéfis et la ville de Gao le 18 juillet et a eu au moins 50 morts et 25 prisonniers.



L'empereur fantôme



En cinq siècles, soixante-dix hommes ont régné sur l'Empire romain, d'Auguste à Romulus Augustule. Sans compter ceux qui n'ont jamais existé...

Dans le tome V de sa somme monumentale consacrée aux *Monnaies impériales*, paru en 1885, le numismate français Henri Cohen assure que les pièces attribuées à Sponsien – ou Sponsianus en latin – ne sont que « *des coins modernes ridiculement imaginés et très mal faits* », et d'ailleurs « *ce tyran ou prétendant est totalement inconnu* ». De fait, son nom est absent des sources contemporaines, et il n'apparaît que sur deux aurei – deniers d'or – à son effigie, apparus après 1713, censés provenir d'un trésor découvert en Transylvanie. L'une de ces monnaies est conservée au musée

Brukenthal de Sibiu, en Roumanie, et l'autre au Hunterian Museum de l'université de Glasgow. Cette dernière a été récemment scrutée au microscope électronique et au spectroscope par le géologue Paul Pearson de l'University College de Londres. Des marques de micro-abrasion et des dépôts cristallins dans les reliefs de la pièce l'ont conduit à l'estimer authentique et à « *réévaluer Sponsien en tant que personnage historique* ».

Le chercheur suggère, dans un article publié en 2022 dans la revue en ligne *Plos One*, qu'il s'agirait d'une sorte de gouverneur ou de commandant d'ar-

mée investi temporairement du pouvoir suprême dans la province de Dacie pendant la crise militaire du III^e siècle, peut-être sous les règnes de Gordien III ou de Philippe l'Arabe, autour des années 240.

Le caractère irrégulier et fugace de son autorité expliquerait les anomalies de ses émissions monétaires, qui auraient servi à solder les légionnaires et à soutenir l'économie dans une région isolée du reste de l'Empire. Les aurei en question sont en effet d'un poids et d'un titre anormaux. En outre, ils semblent coulés et non frappés. Leurs inscriptions diffèrent des types classiques. Ainsi, à l'avant, le souverain est désigné par son simple nom, au génitif : *Imp. Sponsiani*. Quant au revers, il reprend étran-

gement l'iconographie d'un denier républicain du II^e siècle av. J.-C.

Ces conclusions hardies ont déclenché de virulentes critiques, d'autant que le professeur Pearson n'est pas historien de formation. Selon Emanuel Petac, président de la Société roumaine de numismatique, l'objet étudié « *n'a rien à voir avec le monde romain* », tandis qu'Alice Sharpless, de l'American Numismatic Society, continue d'évoquer une « *forgerie moderne* ». ■

Philippe Delorme

Rendez-vous sur la chaîne Youtube de Philippe Delorme.

<https://www.youtube.com/channel/UCvq0-vhB-FM-nO2iALXUg65Q>